

Le conseil des ventes publie son rapport annuel 2015

23 juin 2016

Le 23 juin 2016, Catherine CHADELAT présidente, et les membres du Conseil des ventes, ont présenté à la presse le rapport d'activité 2015 du Conseil des ventes. A cette occasion ont été soulignés la belle résistance du marché des ventes aux enchères en France ainsi qu'une clarification du cadre juridique de l'activité.



Les ventes aux enchères ont atteint leur plus haut niveau historique, en hausse de 10,5%

En 2015, les ventes aux enchères publiques en France ont fait mieux que résister : elles ont progressé de 10,5 %, et ont atteint leur plus haut niveau historique (2,7 Mds €), alors qu'au plan international le montant des ventes a baissé de 7 % en dollars.

En France, le rythme de progression en 2015 tranche ainsi avec les progressions plus limitées de 2014 (+2,2 %) ou de 2013 (+ 0,6 %). 30 % du montant total des ventes sont désormais réalisés par Internet.

Les trois secteurs ont progressé à des rythmes différents (celui de « Art et objets de collection » progressant de 6 %, celui des « Véhicules d'occasion et de matériel industriel » de 15 % et celui des « Chevaux » de 4 %).

La progression du secteur dominant en 2015, « Art et objets de collection », masque néanmoins deux évolutions : d'une part, les bonnes performances cumulées du Top 20 (dont les ventes représentent désormais 62 % du total des ventes de ce secteur, ce qui est comparable au plan international où le top 20 des sociétés réalise 58 % du total des ventes) et un poids de plus en plus prépondérant des trois grands opérateurs : Christie's, Sotheby's, Artcurial ; d'autre part, de réelles difficultés d'une majorité d'opérateurs du secteur, près d'un sur deux déclarant une baisse de son montant des ventes par rapport à 2014. Mais de nombreux segments du marché, dont celui de l'art d'après-guerre et contemporain (+ 4 %), ont progressé.

Une baisse sensible des ventes aux enchères au plan international

En effet, sur le plan international, l'année 2015 a été marquée en apparence par une croissance de 10,5 % du montant des ventes « Art et objets de collection », exprimée en euros, qui masque en fait une baisse sensible (- 7 %) du marché exprimée en dollars. L'analyse des marchés doit tenir compte

de ces fortes variations de change de l'euro par rapport aux autres devises, pour dégager les tendances réelles : un nouveau recul de l'activité chinoise pour la quatrième année consécutive (-7 % en Yuan), une faible progression des ventes aux États-Unis, (+ 1,7 % en dollars, contre + 19 % en 2014), une baisse du marché au Royaume-Uni (-13,7 % en livres sterling). Dans ce contexte, les États-Unis confortent leur place de leader en 2015 avec 37,3 % du produit mondial des ventes, devant la Chine (28,9 %), le Royaume-Uni (14,5 %) et la France (5,4 %).

Un régime juridique des ventes aux enchères doublement conforté

Le Conseil des ventes, régulateur du marché des enchères, note donc que les professionnels du marché ont su faire preuve d'adaptation et se félicite que l'ordonnance n°2016-728 du 2 juin 2016, relative au statut de commissaire de justice, ait retenu un régime progressif étalé sur dix ans et qu'elle introduise indirectement une heureuse clarification dans les modes d'exercices des ventes volontaires.

A propos du CVV

Autorité de régulation indépendante d'utilité publique, le CVV est chargée de veiller à la protection des utilisateurs de ventes aux enchères publiques en France et au bon fonctionnement du marché. Visitez notre site www.conseildesventes.fr

Contact presse :

Direction de la communication du CVV Ariane CHAUSSON - Tél : +33 (0)1 53 45 85 45 ou +33 (0)6 07 28 52 07

En savoir plus

- [Rapport annuel 2015 du CVV en ligne le 23.06.2016](#)
- [30 secondes pour comprendre les ventes aux enchères](#)
- [Rapport annuel 2015 : Conférence de presse – 23 juin 2016](#)
- [Enquête CVV – HARRIS INTERACTIVE Les Français et les ventes aux enchères](#)